

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [8-9]

Artikel: Libre à elles : chacun ses parrains

Autor: Berseth, Verena

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIBRES A ELLES

CHACUN SES PARRAINS

Verena Berseith est conseillère communale (POP) à Renens (VD). Elle s'était présentée le printemps dernier, seule candidate femme, aux élections pour le Conseil d'Etat vaudois. C'est à elle, après Madeleine Rossi, présidente du Parti libéral genevois, le mois dernier, que nous donnons cette fois la parole, dans la rubrique « Libre à elles », où des politiciennes de tous bords s'expriment sur leurs préoccupations. Sujet choisi par Verena Berseith : l'affaire Paschoud, qu'il n'est plus besoin de résumer, pour avoir été largement traitée dans la presse quotidienne ces dernières semaines, et la question des réfugiés.

Je n'ai pas l'habitude d'écrire un article simplement comme cela, histoire d'écrire. Alors, je me réfère à l'actualité ; ce qui me tient à cœur en ce moment, c'est surtout la rentrée des classes du gymnase à Lausanne et l'absence de cette pro-

fesseur qui enseigne l'histoire et a de « sérieux doutes » sur l'existence des chambres à gaz durant la Seconde Guerre mondiale.

J'étais devant le gymnase ce matin-là. La Jeunesse progressiste faisait signer une pétition. Qui se signait bien d'ailleurs. A l'intérieur, le directeur, M. Margot, encourageait, dans son discours inaugural, les élèves à ne pas se laisser influencer par ces « agitateurs » : il faisait allusion à la jeunesse progressiste. Madame Paschoud avait été priée de ne pas venir ; que craignait donc le directeur ? A la sortie de la cérémonie, la classe de Mme Paschoud était là à se demander ce qui allait se passer. D'habitude, le professeur emmène ses élèves pour la visite des lieux. Je me demandais ce matin : qui est-ce qui provoque le désordre ?



Il m'attriste, dans toute cette histoire, de voir qu'une femme prenne de telles positions. Il semble pourtant que la cruauté nazie n'ait pas eu de limites et des milliers de témoignages existent. Dernièrement, je relisais « Les enfants de Buchenwald »¹, racontant l'histoire des enfants juifs sortis de ce camp. Je vous cite ce que dit une des éducatrices qui s'est occupée de ces rescapés : « Un des cas les plus graves était celui d'Aron qui avait tenté plusieurs fois de se jeter par la fenêtre de sa chambre. Nous l'avons installé au rez-de-chaussée, ce qui ne résolvait pas son problème. Il a mis très longtemps à en parler. Au camp de concen-

tration, il avait fait partie, sans doute à cause de sa carrure et de sa force physique, des Sonderkommandos, les commandos spéciaux, chargés du transport des cadavres des chambres à gaz au four crématoire. Il avait ainsi transporté les cadavres de ses parents et « cela ne lui avait rien fait ». A l'époque, dès qu'il allait s'endormir, il revoyait ce convoi et voulait se tuer, se punir. Il n'avait pu refuser ce travail et s'était forgé des défenses en « ne ressentant rien ». Mais, à présent, il ne pouvait se le pardonner... »

Ce qui me préoccupe également, c'est le problème des réfugiés. Je me tourne aussi vers le passé. Durant la Seconde Guerre mondiale, il s'est trouvé des gens courageux pour cacher des juifs et cela dans une situation beaucoup plus dangereuse. Il s'est trouvé aussi des autorités pour jeter hors de nos frontières des gens qui allaient au-devant de la mort. Pourquoi faut-il donc que l'histoire se répète ? Aujourd'hui, des parrains et des marraines s'opposent vainement à l'expulsion de réfugiés en réel danger, qui ont épuisé leur droit de recours. Cette attitude courageuse est parfois jugée rapidement, et l'on entend dire que ces parrains ont enfreint, comme Mme Paschoud, la loi sur les fonctionnaires. Cette loi n'est pas très claire : elle demande une certaine discrétion aux fonctionnaires. Il me semble que si une tradition, un règlement ou une loi sont bousculés il faut se demander pourquoi. Il y a tout de même une différence entre la minimisation des horreurs commises par le régime nazi et le fait de tenter de s'opposer au renvoi de réfugiés en danger dans leur pays.

Verena BERSEITH

¹ Les enfants de Buchenwald, Judith Hemminger, Ed. P.-M. Favre, 1984.

Toujours à propos de l'affaire Paschoud, une lectrice nous envoie cette carte postale, imprimée il y a 50 ans, qui montre, écrit amèrement notre correspondante, « le visage si humain et paternel du Führer ». A rapprocher du témoignage sur Aron...



1 FS 03882
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4